

ARS HAUTS-DE-FRANCE

DENOMINATION DU POSTE

CONSEILLER EN TRANSFORMATION DE L'OFFRE HANDICAP (H/F)

- Poste situé à Lille -

DIRECTION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE

- MISSION DE 3 ANS -

CONTEXTE DU POSTE

■ Descriptif du champ d'intervention de la direction (raison d'être) :

La Direction de l'Offre Médico-Sociale (DOMS) a pour mission de s'assurer de l'adéquation de l'offre médico-sociale aux besoins dans les territoires et d'assurer la qualité, la sécurité des accompagnements tout en étant attentif à l'efficacité des organisations.

Pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, en cohérence avec le projet régional de santé, elle peut intervenir sur la globalité de leur parcours de vie : accès à la prévention et au diagnostic, accès aux soins, accompagnement à la socialisation et à la scolarisation, accompagnement à l'emploi et à la vie sociale, accompagnement à la perte d'autonomie et accompagnement des situations complexes.

Elle pilote la programmation pluriannuelle de l'offre et mobilise les procédures d'appel à projets et de contractualisation dans un objectif de qualité des réponses, d'adaptation de l'offre et de répartition territoriale équilibrée.

Elle définit, structure et accompagne les projets territoriaux avec les partenaires institutionnels et les acteurs de la région.

La DOMS pilote le déploiement et le suivi du plan « 50 000 solutions », annoncé à l'occasion de la Conférence nationale du handicap 2023, et doté de 177 millions d'euros pour la région des Hauts-de-France. L'année 2024 a été consacrée prioritairement à la mise en œuvre rapide de nouvelles solutions. Il s'agit désormais d'engager pleinement et résolument le secteur médicosocial dans un mouvement structurel et pérenne de transformation.

Le conseiller transformation de l'offre handicap est positionné en tant que véritable assistant à la maîtrise d'ouvrage dans cette mission.

■ Composition de la direction :

La Direction de l'offre médico-sociale est composée de 2 sous-directions et de 5 pôles de proximité territoriaux :

- sous-direction « planification-programmation-autorisation »
- sous-direction « affaires financières »
- cinq pôles de proximité territoriaux (un par département).

■ Activité du service et positionnement hiérarchique du poste :

Le/la titulaire du poste est hiérarchiquement rattaché(e) au directeur de l'offre médico-sociale. Il exercera sa mission en lien étroit avec la sous-direction « planification-programmation-autorisation » située au siège à Lille.

MISSIONS PRINCIPALES

MISSION 1 : Piloter la stratégie régionale de transformation

En lien avec les 23 référents territoriaux transformation

- ▷ En lien avec la direction, **définir la comitologie** dédiée à la transformation de l'offre handicap et contribuer à son animation
- ▷ Formaliser la **stratégie régionale de transformation**, la partager et la suivre (en lien avec la mission 2), identifier et considérer les acteurs concernés
- ▷ Contribuer, en articulation avec les référents territoriaux « transformation de l'offre » à l'élaboration de **plans locaux pluriannuels d'adaptation et de transformation de l'offre handicap**
- ▷ **Partager les données, les analyses de territoire et les faire évoluer si nécessaire**, en lien avec les chargés de mission des pôles de proximité territoriaux.
- ▷ Accompagner, en articulation avec les référents territoriaux, l'élaboration d'une **fiche « Adaptation/Transformation de l'offre » qui sera annexée au CPOM** des gestionnaires.

MISSION 2 : Concevoir et diffuser des modes de fonctionnements rénovés des acteurs médico-sociaux

- ▷ Animer, en articulation avec les référents territoriaux des temps de concertation et de travail avec les acteurs concernés, notamment les organismes gestionnaires, ayant pour objectif d'acter et de mettre en œuvre de nouvelles modalités de travail partenarial dans une logique de **plateformes de services coordonnées**
- ▷ Proposer un plan d'actions détaillé et engageant, portant a minima, sur les **thématiques suivantes** :
 - Effectivité des droits des personnes en situation de handicap
 - Participation et autodétermination des personnes en situation de handicap (en lien avec la CAA et la pair-aidance)
 - Subsidiarité et complémentarité des acteurs
 - Meilleure prise en compte des besoins des personnes
 - Suppression des zones blanches
 - Gestion collective des listes d'attente
 - Meilleure réponse aux jeunes adultes sous aménagement Creton
 - Réponses plus nombreuses et plus rapides aux personnes en situation complexe
 - Simplification des parcours de vie et des processus administratifs
 - Développement de la fonction ressources
 - Amélioration de la production de données et de connaissances sur le handicap
 - Prise en considération des problématiques de développement durable et responsable
- ▷ Animer les travaux relatifs à l'installation de modes de fonctionnement en **dispositifs intégrés des ESMS accompagnant des enfants en situation de handicap (DIME)**.

MISSION 3 : Concevoir les cadres méthodologiques, les procédures et les outils nécessaires à la transformation

• En ce qui concerne la mission n°1

- ▷ Modèle type de présentation aux instances de pilotage et de suivi des diagnostics territoriaux partagés (enfants et adultes)
- ▷ Modèle type de présentation aux instances de pilotage et de suivi des plans territoriaux pluriannuels d'adaptation et de transformation de l'offre handicap
- ▷ Modèle type de la fiche CPOM ARS/Organismes Gestionnaires « Adaptation/Transformation de l'offre médico-sociale Handicap

• En ce qui concerne la mission n°2

- ▷ Modèle type de convention départementale d'engagement relative aux modalités de fonctionnement rénovées en mode « plateforme de service coordonnée »
- ▷ Modèle type de convention départementale encadrant les modalités de fonctionnement en dispositif intégré des ESMS pour enfants (en application du décret du 5 juillet 2024)

MISSION 4 : Assurer le reporting et participer aux instances de pilotage et de suivi régionales, départementales et nationales

- ▷ Participation au COPIL de suivi régional Transformation de l'offre ainsi qu'à l'équipe projet régionale
- ▷ Animation d'une ou de plusieurs équipes projet départementales
- ▷ Participation aux instances d'animation et de partage de bonnes pratiques nationales pilotées par la DGCS / CNSA
- ▷ Production de données d'information régulières relatives à l'état de réalisation des livrables attendus et du déploiement de la stratégie sur les territoires

INTERACTIONS ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le conseiller en transformation de l'offre handicap travaillera en étroite collaboration avec :

Partenaires internes à l'ARS :

- l'ensemble des services de la Direction de l'Offre Médico-Sociale (DOMS), et plus particulièrement, la sous-direction Planification Programmation Autorisation (SDPPA) et les pôles de proximité territoriaux
- les autres directions de l'ARS, notamment la Direction de la Stratégie et de Territoires (DST)

Partenaires externes :

- DGCS, CNSA, ANAP
- Gestionnaires des ESMS
- Conseils départementaux
- Directions départementales de l'Education Nationale
- GIP Santé Numérique

Spécificités liées au poste :

Expertise attendue dans le domaine du handicap ainsi que de l'animation et de l'ingénierie de projet
Déplacements à prévoir – permis B requis
Participation au dispositif d'astreintes administratives

Poste soumis à la Déclaration Publique d'Intérêt : OUI

RATTACHEMENT AUX REPERTOIRES NATIONAUX

Réf. RIME :	TSAN000001
Réf E-T :	Administrateur / Administratrice de santé (TSAN000001)
Réf. UCANSS :	0708 – Chargé de l'organisation du système de soins
Emploi -Repère ARS HDF :	CHARGE DE PLANIFICATION

NIVEAUX STATUTAIRES DU POSTE

FONCTION PUBLIQUE	CC OSS niveau d'entrée	Contrat de Droit Public*
IASS / Attaché	Niv. 5C	Niv.3
**Groupe RIFSEEP : III		

* en référence au cadre de gestion

COMPETENCES REQUISES

Compétences requises* pour le poste :

Compétences*	Niveau*
SAVOIRS :	
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / ASSOCIATIFS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES)	3
FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES / ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE	3
PROCESSUS METIER	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	3
SAVOIR-FAIRE :	
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	3
PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	3
CONDUITE DE PROJET	4
REDACTIONNEL	3
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
GESTION DES PRIORITES	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE RECU / ANALYSE	3
VEILLE (REGLEMENTAIRE / TECHNIQUE)	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
REALISATION DE CAHIERS DES CHARGES	3
BUREAUTIQUE (WORD, EXCEL, POWERPOINT, OUTOOK)	3
CADRAGE ET SECURISATION DE PROCEDURES	2
SAVOIR-ETRE :	
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3
DIPLOMATIE / SENS POLITIQUE	3
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	3
PRISE DE DECISION / ARGUMENTATION	2
RIGUEUR	2
REPRESENTATIVITE ARS	2
ALERTER / RENDRE COMPTE	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2

* 2 = Pratique ; 3 = Maîtrise ; 4 = Expertise

Dépôt de candidature :	ars-hdf-drh-candidatures@ars.sante.fr
Information sur le poste :	Madame CADO Laurence 03 62 72 78 17 Madame LARVOR Eloïse 03 62 72 87 25
Date limite de dépôt de candidature :	03/11/2025